

NOTE D'INFORMATION **SUR LES MESURES DE L'ÉTAT EN FAVEUR DES TPE/PME,** **ENTREPRENANTS & ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL** **COVID-19**



Créée par la loi n°2014-140 du 24 Mars 2014, l'Agence Côte d'Ivoire PME est l'organe opérationnel de la politique gouvernementale de promotion des PME de l'État de Côte d'Ivoire placé sous la tutelle du Ministère des PME.

Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, le gouvernement a mis en place un plan de riposte visant à soutenir les PME, TPE, le secteur informel et tout l'écosystème entrepreneurial. L'Agence CI PME travaille à démarrer dans les plus brefs délais son opérationnalisation.

Compte tenu des mesures sanitaires de lutte contre le COVID-19, merci de nous laisser les noms et coordonnées de vos entreprises sur ces différents canaux, afin d'être informé du démarrage dès la semaine prochaine du processus d'enregistrement en ligne :

- <https://bit.ly/agencecipme>
- **Contacts** : 20 00 12 28 / 20 00 18 38
- **WhatsApp** : (+225) 64 81 09 17 (sms)
- **Facebook**: Agence CI Pme
- **Instagram**: Agencecipme
- **LinkedIn**: Agence Ci Pme
- **Twitter**: @AgenceCIPME

LA DIRECTION GÉNÉRALE